

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Grande-Rivière tenue à l'Hôtel-de-Ville, le **mardi 22 décembre 2022** de **18 h 00** à **19 h 30**, sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur **Gino Cyr**. L'avis de convocation a été envoyée par courriel le 19<sup>ième</sup> jour de décembre 2022.

**SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

2022-12-22 Madame Lucie Nicolas, Messieurs Denis Anderson, Carol Moreau, Léopold Briand, Gaston Leblanc et Denis Beaudin.

Assistent également à la séance : Mesdames Marilyn Morin, greffière et Sandrine Bisson-Hautcoeur greffière en formation.

+++++

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

1. Adoption des prévisions budgétaires 2023 de la Ville de Grande-Rivière
2. Adoption des dépenses triennales
3. Période de questions
4. Levée de la séance

+++++

**329.12-22 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 DE LA VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil municipal doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

**POUR CES RAISONS,**

Il est dûment proposé par : Denis Beaudin

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal adopte, par les présentes, les prévisions budgétaires 2023 au montant de 7 351 700 \$ dont les détails sont les suivants :

**CHARGES**

- Administration générale ..... 1 004 700 \$
- Sécurité publique ..... 547 900 \$
- Transport..... 1 103 400 \$
- Hygiène du milieu..... 1 462 100 \$
- Santé et bien-être ..... 64 000 \$
- Aménagement, urbanisme et développement ..... 476 500 \$

- Loisir et culture.....	458 400 \$
- Frais de financement, Autres activités financières, Immobilisations et Fonds réservés .....	2 234 700 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b>7 351 700 \$</b>

2022-12-22 **REVENUS**

- Taxes.....	4 254 048 \$
- Paiement tenant lieu de taxes.....	494 383 \$
- Transferts de droits.....	581 000 \$
- Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts.....	1 618 800 \$
- Service rendus.....	270 600 \$
- Imposition de droits.....	47 000 \$
- Intérêts .....	80 000 \$
- Autres revenus .....	5 869 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b>7 351 700 \$</b>

**Le Maire fait un résumé du budget**

**330.12-22 ADOPTION DES DÉPENSES TRIENNALES**

Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc  
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations suivant :

2023	↔	7 578 600 \$
2024	↔	6 808 700 \$
2025	↔	1 480 500 \$

**----- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire annonce que la période de questions doit seulement porter sur le budget ou le PTI.

**331.12-22 LEVÉE DE LA SÉANCE**

2022-12-22 Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc  
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : L'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée.

Le Maire approuve toutes les résolutions contenues dans le présent procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Gino Cyr, Maire

\_\_\_\_\_  
Marilyn Morin, Greffière

